

Multi-Accueils

Diablotins

51-53, rue du Vieil Abrevoir
59100 – ROUBAIX
Tél. : 03 20 81 00 76
Fax : 03 20 45 02 19

Multi-Accueils

Câlin Malin

73, rue Basse Masure
59100 – ROUBAIX
Tél. : 03 20 70 18 25
Fax : 03 20 36 34 71

ALSH

73, rue Basse Masure
59100 – ROUBAIX
Tél. : 03 20 70 18 25
Fax : 03 20 36 34 71

Accompagner la parentalité et travailler le lien est essentiel !

Accompagner les jeunes enfants ne peut se faire sans « *une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille* ». ¹

Les parents ont été exclus pendant des décennies des crèches pour des questions très moralisatrices (« les parents ne savent pas faire ») et hygiénistes (la volonté politique d'après-guerre était de lutter contre la mortalité infantile, ce qui a contribué à la création de la Protection Maternelle et Infantile). Les évolutions dans la connaissance de l'enfant, dans la psychologie de l'enfant, tous les travaux autour de l'attachement mère-enfant ont permis de changer les pratiques et de réfléchir à un accueil de l'enfant plus éducatif, plus pédagogique et de prendre en compte l'environnement familial de l'enfant. Parallèlement à ces évolutions sociétales et du regard porté sur l'enfant, les textes de loi ont affirmé petit à petit l'importance de favoriser la participation des parents à la vie des établissements.

Le 30 mai 2018, lors de la journée nationale du soutien à

la parentalité, a été divulguée la stratégie nationale de soutien à la parentalité qui dessine les contours de la politique publique pour les cinq années à venir. Parmi les huit axes dont elle est constituée, le premier est le suivant : « **accompagner les parents de jeunes enfants : accompagner les parents dans les premières années de vie de leur enfant, pour les aider à répondre au mieux à ses besoins spécifiques dans cette période fondatrice** ».

On y parle de l'importance des premières années de vie : « cette période est décrite comme une période de « fragilités » - une part importante des difficultés rencontrées plus tardivement par les familles trouvent leur origine dans les premières années de vie de l'enfant – mais aussi « d'opportunités » : une action menée précocement peut avoir un impact majeur, en particulier si elle permet aux parents de prendre confiance en leur capacité à éduquer et accompagner leur enfant sur le long terme. ».

Parmi les perspectives de travail proposées figure la suivante : « **renforcer le soutien à la parentalité dans les modes d'accueil des jeunes enfants (...) en incitant les lieux d'accueil de la petite enfance à inscrire l'accompagnement à la parentalité dans leur projet d'établissement et à développer des projets avec les parents.** »

¹ BLANC Marie-Claude,
BONNABESSE Marie-Laure. L'évolution
de la place des parents dans les

établissements d'accueil du jeune enfant.
Spirale, 2008, n°48, p. 115-129

L'association du Home des Flandres s'est donnée comme mission initiale de proposer un accueil de qualité aux enfants, en poursuivant sa démarche de lutte contre les exclusions, par la mise en œuvre d'actions d'insertion, d'accompagnement social et en s'inscrivant dans le champ de l'aide et du soutien à la parentalité.

La réflexion des équipes petite enfance autour de l'accueil de l'enfant et de sa famille se poursuit, convaincu(e) qu'accompagner et soutenir la fonction parentale contribue à assurer le développement et l'épanouissement de chaque enfant.

Depuis de nombreuses années nous accordons une attention particulière à l'accueil et l'accompagnement des parents au sein des structures. Cela fait partie intégrante de notre travail au quotidien. Si certains parents viennent simplement chercher un mode de garde pour leur enfant, beaucoup ont aussi besoin de soutien, de réponses et d'accompagnement. Comment renforcer cette relation de confiance et accompagner ces parents en quête de réponses ?

Par ailleurs, nos réunions mensuelles d'analyse des pratiques avec une psychologue mettent toujours en évidence l'importance du dialogue avec les parents, notamment sur l'histoire de l'enfant et de sa famille. Nous nous apercevons que souvent nous n'avons que très peu d'informations sur ce que l'enfant vit réellement chez lui, sur l'histoire de sa naissance, les habitudes et les conditions de vie de la famille, etc. Or, toutes ces informations peuvent être capitales pour mieux comprendre le comportement de l'enfant et mieux répondre à ses besoins.

Le public que nous accueillons évolue également, les problématiques sont diverses : précarité, violences conjugales, déficience intellectuelle des parents, mal-logement.... En partenariat

avec les puéricultrices de PMI, nous mettons en place des accueils d'éveil pour des familles en très grande difficulté, les enfants sont alors accueillis deux demi-journées par semaine et des bilans sont fait régulièrement avec les puéricultrices. D'autres familles sont orientées par leur médecin, l'assistante sociale, la CAF ou encore d'autres services du Home des Flandres comme le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ou le service de soutien à la parentalité. Comment favoriser les échanges et le partenariat avec les différents professionnels qui gravitent autour de la famille ? Et comment accompagner ces parents en grande difficulté dans le respect et la bienveillance ?

Autant de questions qui nous ont poussées à poursuivre notre réflexion autour de la parentalité et écrire le rapport de cette année sur l'accompagnement des parents dans nos services. Comment soutenons nous la fonction parentale et de quelle manière nous mettons en œuvre ce soutien ? Qu'est-ce qui fait la « particularité » « spécificité » de notre pratique dans une dimension qualitative ?

On assimile souvent, à tort, pauvreté et défaillance parentale. Si les personnes vivant des situations de précarité rencontrent des difficultés plus grandes dans l'exercice de leur parentalité, c'est en raison de conditions de vie compliquées. Faire face au quotidien (se nourrir, se loger, se chauffer, se vêtir...) mobilise une grande part de leur énergie. Il n'en demeure pas moins qu'elles sont et restent largement mobilisées par le bien-être et l'éducation de leurs enfants.

Le soutien à la parentalité doit pouvoir s'adapter aux besoins, aux attentes, aux projets de chaque famille dans une perspective dynamique.

I - SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE

« Un enfant seul, ça n'existe pas »
(Donald Winnicott, pédopsychiatre)

Pourquoi soutenir la parentalité ?

Parce qu'on sait qu'un enfant grandit bien s'il a des parents « suffisamment bons »², qui lui donnent la sécurité de base nécessaire à l'élaboration d'une perception positive du monde et de lui-même.

Soutenir la parentalité, c'est prendre en compte ce contexte en ayant comme préoccupation majeure le bien-être et l'intérêt supérieur de chaque enfant et en accordant une attention particulière aux premiers éducateurs que sont les parents.

Pour les professionnels, il s'agit d'accompagner les parents ou la personne qui exerce une fonction parentale auprès de l'enfant, dans l'exercice concret de la parentalité.

En soutenant la parentalité, notre société cherche à apporter à chaque enfant les conditions de son plein épanouissement.

« *On ne naît pas parent, on le devient* » disait Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste. En effet, la parentalité est un processus lent et complexe, l'arrivée d'un enfant est un événement profond qui renvoie chacun à sa propre histoire.

Le psychiatre Didier Houzel décline la parentalité sous trois axes : l'exercice, l'expérience et la pratique de la parentalité. L'exercice de la parentalité désigne l'aspect juridique : l'autorité parentale, le droit de filiation, la transmission du nom, etc. L'expérience de la parentalité renvoie au long processus d'évolution et de

transformation psychique qui permet de devenir parent. En effet pour être parent « il ne suffit pas d'être biologiquement le géniteur de l'enfant, il ne suffit pas non plus d'être désigné comme parent. Il reste encore à devenir parent dans sa propre personnalité et dans son fonctionnement psychique ». **La pratique de la parentalité renvoie aux aspects plus concrets de la fonction parentale, ce qu'on appelle les soins parentaux.**

Ainsi, il n'est pas simple de devenir parent ; en tant que professionnels de la petite enfance nous côtoyons au quotidien ces parents en devenir et sommes souvent les témoins de leurs satisfactions et difficultés, ainsi que des interlocuteurs privilégiés en cas de doutes, de questionnements...

De par notre situation géographique, nous accueillons de nombreuses familles en situation de précarité, avec des problématiques diverses qui influent inévitablement sur les relations parents/enfants. Jacques Dayan écrit dans *la parentalité exposée* que « bien que la souffrance puisse être créatrice, il n'est pas certain que le domaine de la parentalité puisse en être enrichi ». Comment peut-on alors intervenir en structure pour accompagner le parent et l'enfant dans ce processus ?

II - VALORISER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES PARENTALES

Accueillir la famille dans sa singularité

Tout d'abord, lorsqu'un parent inscrit son enfant, il peut exprimer différents besoins ou envies : prendre du temps pour soi, chercher du travail, préparer l'enfant à l'école, permettre à l'enfant de jouer, de se faire des amis, travailler la séparation... il arrive aussi parfois que des parents soient plus ou moins

2 Au sens où le psychanalyste anglais D. Winnicott parlait de *good enough parent* (parent

suffisamment bon), c'est-à-dire pas d'un parent parfait, mais « d'un parent acceptable ».

contraints par les services sociaux de nous confier leur enfant. Quelle que soit la raison qui amène la famille au service, nous tachons d'être à l'écoute de ses besoins, de son histoire et de ses projets.

Accompagner signifie « **se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui** ». Ainsi, pour accompagner le parent, il faut mettre en place une relation de partenariat qui s'appuie sur les ressources de celui-ci.

Lorsque nous accompagnons une famille, nous devons prendre en considération et respecter son histoire, sa culture... Pour cela le professionnel doit savoir se décentrer de ses propres représentations, elles-mêmes guidées par son propre système de référence, par sa propre histoire. Les réunions d'analyse de pratique et de supervision, encadrées par une psychologue, nous serons alors d'une grande aide, pour ne pas tomber dans le jugement et accompagner chacun dans le respect.

« Etre parent...ce n'est pas un jeu d'enfant ! »³

La question de l'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif est au cœur de nos préoccupations en tant que professionnels petite enfance.

L'année 2017/2018 a été marquée par la mise en place d'un « système de référence » qui nous a permis d'être plus disponible, plus à l'écoute et donc plus « proche » de chaque parent.

Nous constatons alors qu'un grand nombre de parents sont démunis, inquiets et en demande de conseils, de soutien quant à la prise en charge de leur enfant.

Les problématiques les plus évoquées, concernent principalement le sommeil, l'alimentation, les écrans et la gestion du quotidien.

Recueil de paroles de parents :

La maman de D. 14 mois est épuisée et nous demande de l'aide face à sa situation :

« D. ne s'endort qu'au sein et se réveille entre 4 et 7 fois par nuit pour « tétouiller », je suis son doudou, sa « tutute » ... je n'en peux plus ! comment faire pour que cela cesse ? »

La maman de L. est démunie face au comportement de son fils qui ne veut manger que si la tablette est allumée : « si je ne lui mets pas les comptines, il « crise » et ne mange rien. Comment je peux faire pour le déshabituer ? »

Lors de l'adaptation, la maman de S. 3ans, nous confie ses difficultés face à l'alimentation de sa fille : « S. boit 12 biberons par jour, soit 3 litres de lait. Elle ne s'alimente que de chips, de gâteaux à toute heure de la journée. Elle refuse de manger des fruits et légumes. Je ne sais plus comment faire ».

La maman d'I. (2 ans) : « Ma fille fait des caprices, des colères, elle se jette par terre dès qu'elle n'a pas ce qu'elle veut. Je ne sais plus quoi faire ! »

De plus, lors du 1^{er} accueil, nous remplissons avec les parents une « fiche d'adaptation » qui reprend les habitudes, les rythmes, les besoins de leur enfant.

Lors de ces échanges, plusieurs parents expriment leurs difficultés à partager avec leurs enfants autre chose que des temps du quotidien : repas, soins, sommeil. Lorsque nous les questionnons sur les activités qu'ils font ou que font leurs enfants, les réponses sont :

« Je ne sais pas quoi faire avec elle et je dois m'occuper de ma maison et des autres enfants ». Maman de S. (2 ans)

« Il joue tout seul ou avec ses frères et sœurs ». Maman de R. (3 ans)

³ Conférence d'Isabelle Filliozat, psychothérapeute

« Elle regarde les dessins animés et les clips sur mon portable ». Papa d'E. (3ans)

« J'ai découvert ici que mon fils savait faire de la peinture ». Maman de L.

Afin de répondre aux besoins et attentes des familles, de les accompagner et d'enrichir leurs compétences parentales, l'équipe mène des actions » de soutien à la parentalité qui se réalisent tout au long de l'année.

Isabelle Filliozat (psychothérapeute spécialisée en parentalité empathique explique :

« Ils vous ont été livrés sans le mode d'emploi, ou plus exactement avec un mode d'emploi inapplicable. La majorité des parents s'épuisent à tenter de cadrer leur tout-petit, se sentent coupables de ne pas réussir. Certains dorment, mangent et sourient tout le temps. D'autres hurlent, se cabrent, refusent toute proposition... Parfois, on a envie d'envoyer tout balader. Les livres sont un soutien, mais au quotidien, on se sent parfois démunis. »

Les ateliers parents enfants

L'objectif de ces ateliers est de permettre aux parents et enfants de partager un moment de jeu et de plaisir ensemble. En effet, beaucoup de parents ne jouent pas avec leurs enfants : ils n'ont pas le temps, sont pris par les tâches du quotidien, ou bien n'en voient simplement pas l'intérêt.

Pour l'enfant c'est une grande joie de partager ce moment avec son parent, de lui montrer ses exploits, ses progrès... Il est important de faire en sorte que chaque parent participe pleinement à l'atelier et ne soit pas simplement spectateur.

Le professionnel qui anime l'atelier favorise les échanges entre parents et enfants et valorise chacun afin de mettre en lumière toutes les compétences de l'enfant aux yeux de son parent, verbaliser le plaisir que chacun prend à partager ce moment et

encourager le parent à réitérer l'expérience à la maison.

Il nous paraît important de développer les temps d'échanges entre parents. En effet, certains parents sont parfois isolés et restent seuls avec leurs difficultés ; partager avec d'autres parents leur permet de se rendre compte que d'autres familles sont confrontées aux mêmes problématiques et d'échanger des pistes de solutions.

Les parents dans la grande majorité nous renvoient leurs difficultés à jouer avec leurs enfants :

« Je ne sais pas comment faire » ; « Je ne sais pas quoi leur proposer » ...

Comme le soutient Jean PIAGET, psychologue, jusqu'à ses deux ans environ, l'enfant est dans le stade « sensori-moteur » C'est par le jeu et l'activité motrice qu'il découvre le monde et construit sa pensée. Ensuite dans la troisième année, l'activité ludique évolue ; on observe davantage de jeux de construction, d'imitation, qui permettent à l'enfant de construire sa personnalité.

L'objectif de ces ateliers, n'est pas de venir réfléchir à l'éducation, mais de se poser, de partager un moment de détente, loin des tracas du quotidien, de découvrir le plaisir de jouer avec son enfant.

Ces ateliers permettent aussi, de valoriser les capacités de l'enfant aux yeux des parents. En effet, ceux-ci ne voient pas toujours toutes les facultés de leur enfant.

Enfin, à travers ces ateliers, nous pouvons observer la relation parent/enfant. Ce sera l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement de la dyade parent/enfant et mieux les accompagner si nécessaire.

Les groupes d'expression

Les réunions organisées chaque trimestre qui permettent aux familles de

faire connaissance avec l'équipe, d'échanger sur les projets de la structure, d'aborder le fonctionnement du service nous amènent à réfléchir à la mise en place d'ateliers ou de rencontres consacrées aux familles.

Lors de ces instances, les parents expriment leurs questions, leurs joies, leurs difficultés quant au quotidien de leurs enfants et sont en demande de conseils et de réponses.

Les ateliers parents enfants ainsi que les groupes d'expression nous ont permis de prendre le temps d'écouter chaque famille et de répondre à leurs attentes et leurs besoins.

Les actions dans la ville de Roubaix et la région

Roubaix est une ville en mouvement, la municipalité et les associations proposent des lieux de sorties et d'activités culturelles que nous proposons aux familles : le musée de la piscine et ses différentes expositions, mais aussi des rencontres et conférences proposées au sein de associations.

Des sorties sont proposées comme la piscine municipale, une sortie familiale organisée chaque été dans un coin insolite des Hauts de France.

III - DÉVELOPPER LE PARTENARIAT POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA FAMILLE DANS SA GLOBALITÉ :

Développer des synergies...

Afin de mieux accompagner les familles, il nous paraît important de développer le partenariat avec différents intervenants du secteur médical, social ou culturel.

Les partenaires du secteur médical.

Le Dr Mazeyrac, pédiatre, intervient 1 fois par mois aux multi accueils. Elle réalise les consultations d'admission des enfants

de moins de 4 mois. Nous proposons également aux parents de la rencontrer lorsque nous avons d'éventuelles inquiétudes et/ou s'ils ont des interrogations concernant le développement de leur enfant (niveau moteur, langage...), son alimentation, son sommeil... Ces consultations sont souvent propices au dialogue et permettent de trouver ensemble des pistes de travail pour améliorer l'accueil et le bien-être de l'enfant. Parfois le rôle du pédiatre est simplement d'écouter le parent et de le rassurer. Souvent elle donne des conseils que nous tâcherons d'appliquer aussi bien à la maison qu'au multi-accueil, et parfois elle peut être amenée à orienter la famille vers des spécialistes (ORL, ophtalmologue, CAMSP...). Elle peut intervenir ponctuellement à l'ALSH.

Dans le cadre du dispositif public et territoire, nous accueillons des enfants porteurs de handicap, accompagnés de façon individuelle par une animatrice. Dans l'intérêt de ces enfants, et pour la qualité de leur accompagnement, nous travaillons à développer le partenariat avec les structures spécialisées qui les suivent comme le CMP ou le CAMSP. Ce partenariat est essentiel pour mieux comprendre ces enfants aux besoins spécifiques et pour favoriser une continuité et une cohérence de l'accompagnement proposé par les différents intervenants.

Les partenaires du secteur social.

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place avec la PMI des accueils d'éveil pour des familles aux problématiques diverses. Ces accueils se font à l'initiative des puéricultrices qui estiment qu'un accueil en collectivité serait bénéfique pour l'enfant compte-tenu de la situation familiale. Un premier rendez-vous est fixé avec la puéricultrice et la famille afin de prendre connaissance de la situation et de définir ensemble des objectifs (la séparation, la socialisation, favoriser le développement psychomoteur, du langage, valoriser les

compétences parentales etc.). Ces enfants sont accueillis en Places d'éveil financées par le Conseil Départemental à hauteur de 6 heures par semaine durant 6 mois. Un bilan est effectué avec la famille, le professionnel référent et la puéricultrice PMI tous les 2 mois. A l'issue des 6 mois, si la famille le souhaite, l'enfant peut continuer à fréquenter la structure, à la charge des parents. Ce travail de prévention, de partenariat est très riche car il nous permet d'accompagner la famille dans sa globalité.

Nous développons un partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) suite aux observations et problématiques rencontrées autour de l'équilibre des repas, du sommeil de l'enfant, de la surexposition aux écrans, des problèmes d'hygiène, etc.... Afin de répondre au mieux aux questions et attentes des familles mais aussi de sensibiliser les familles aux questions de santé, des interventions menées par le CCAS sont proposées tout au long de l'année.

Sur ces thèmes il nous semble plus judicieux de faire intervenir des professionnels extérieurs, des professionnels de la santé qui seront plus à même de rassurer et répondre aux interrogations des familles. Ces interventions prennent la forme d'ateliers lors desquels de nombreuses interrogations et questions sont posées par les parents. L'intervention de professionnels spécialisés et extérieurs à la structure permet de faire passer le message différemment, parfois de façon ludique, lors de moments conviviaux autour d'un café par exemple.

Nous travaillons avec d'autres structures du Home des Flandres telles que le CHRS et le dispositif d'accompagnement et de soutien à la parentalité Reliance. En effet, il peut arriver que ces structures nous orientent des familles. Il nous paraît alors important de favoriser les échanges avec les éducateurs accompagnant ces

familles en grande difficulté afin de mieux comprendre leurs problématiques et donc de mieux répondre à leurs besoins en favorisant une prise en charge globale de la famille.

Les partenaires du secteur culturel et des loisirs.

Depuis plusieurs années la médiathèque nous prête une malle de livres, renouvelée tous les 6 mois. Convaincus de l'intérêt du livre pour le jeune enfant, nous souhaitons cette année exploiter davantage cette malle et instaurer des temps de lectures réguliers dans le quotidien des enfants. A chaque nouvelle malle, une professionnelle de la médiathèque viendra nous présenter les livres qu'elle contient afin de nous aider à nous les approprier. Nous proposons également aux parents qui ne connaissent pas la médiathèque de les accompagner afin qu'ils puissent visiter les lieux, prendre connaissance du fonctionnement et des modalités d'inscription, et surtout partager un moment de plaisir autour du livre avec leur enfant.

Des sorties à la ludothèque sont proposées régulièrement aux parents qui le souhaitent. Ces temps ont pour objectif de permettre aux parents et à leurs enfants de partager un moment de jeu et de plaisir dans un cadre différent. Ces ateliers sont toujours vécus avec beaucoup de plaisir par tous. Ils ont entre autre comme intérêts pédagogiques d'être source d'ouverture à l'autre, créateurs de liens dans la vie du service. **Ces temps sont très riches pour la relation parents-enfants, parents-professionnels et enfants-professionnels. Les parents voient leur enfant sous un autre regard, c'est l'occasion pour eux de découvrir les compétences et ressources de leur enfant.** Certaines activités sont aussi une découverte pour les parents qui les reprennent à la maison

Convaincus de l'intérêt du jeu au sein des familles, des ateliers parents-enfants ont

été organisés à la ***ludothèque l'Arche aux jouets de Roubaix*** durant l'année 2018. Cet espace gratuit dédié aux jeux et jouets permet aux parents et aux enfants de se retrouver dans un **lieu « ressources »** sur différents points.

Le jeu permet d'être **médiateur de la relation parents-enfants**. En effet, beaucoup de parents ne jouent pas avec leurs enfants : ils n'ont pas le temps, sont pris par les tâches du quotidien, ou bien n'en voient simplement pas l'intérêt. L'éducatrice de jeunes enfants est présente pour proposer le jeu qui permettra aux familles de prendre **plaisir ensemble** (par ex elle va proposer un jeu de coopération pour les enfants et/ou parents pour lesquels c'est difficile d'accepter de perdre).

La ludothèque permet de **rompre l'isolement** de certaines familles qui ne sortent pas ou très peu de leur domicile. Pour certains parents c'est leur espace de retrouvailles, d'échanges... Ils peuvent partager leurs difficultés avec d'autres parents, ils se rendent ainsi compte que d'autres familles sont confrontées au mêmes problématiques et échangent des pistes de solutions. C'est aussi un lieu qui leur permet de souffler et de **prendre du temps pour eux**.

Il y a également possibilité **d'emprunter des jeux/jouets** à la maison pour quelques centimes d'euros. Le jeu est donc accessible à tous. Ce qui permet de réintroduire le jeu dans les familles, bien souvent oublié au détriment des écrans, téléphones et tablettes.

Les familles qui y sont allées dans le cadre de l'atelier peuvent s'y rendre seules par la suite.

IV - FAVORISER L'ACCUEIL DE TOUS : MIXITÉ SOCIALE, ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Description du dispositif public et territoire :

Les familles d'enfants en situation de handicap souffrent d'un « désavantage permanent », se traduisant par un manque évident de solutions d'accueil adaptées dans les établissements et services proposés sur les territoires.

En tant que structures d'accueil, nous sommes davantage sollicités par les familles, les partenaires du CAMSP, du CMP et de la PMI pour accueillir des enfants en situation de handicap.

Parfois le handicap se révèle alors que l'enfant est déjà accueilli.

Les professionnels sont souvent démunis face à la gestion du handicap, notamment dans les troubles psychiques. L'accueil, l'accompagnement de chacun nécessitant un projet d'accueil individualisé, une organisation dans le quotidien doit être repensée, la journée réaménagée.

Des moyens humains supplémentaires sont nécessaires dans certaines situations. Des connaissances et compétences spécifiques sont utiles pour optimiser l'accueil. Au vu de ces constats nous avons mis en place des temps de formation et de supervision des équipes, des temps de concertation avec les partenaires, et le renfort d'un professionnel qui peut partager son expérience du handicap.

Pour 2018, nous constatons une croissance de la demande. L'action concernait à l'origine 2 enfants par structure et cette année encore nous avons accueilli 3 enfants par structure. L'accueil individualisé d'enfants en situation de handicap a pris une nouvelle ampleur cette année. En effet, il s'est

attaché à un suivi sur un plus long terme, notamment par l'obtention de 5 dérogations pour un accueil au-delà de 4 ans. De plus de nouvelles problématiques apparaissent : quels accueils pour les enfants en situation de handicap de plus de 4 ans ? Comment adapter l'accueil aux nouvelles problématiques de Handicap ?

Descriptif de quelques activités proposées aux enfants :

Pour s'adapter à chacun, l'animatrice propose un accueil sur mesure en fonction de problématiques spécifiques à chaque enfant.

Par exemple, pour l'un d'entre eux qui a eu 4 ans et qui a beaucoup de retards au niveau cognitif, un outil qu'elle a appelé « le coffre magique » a été mis en place. Il permet de proposer plusieurs fois sur la même demi-journée les mêmes jeux pour une répétition qui va favoriser des stimulations autour du langage, des capacités de manipulation, d'approche du graphisme etc....

Dans le cadre de l'accueil d'une enfant présentant un trouble du spectre autistique nous avons mis en place le protocole de séance suivant en partenariat avec le Camsp de Roubaix :

Rituel d'accueil dans l'espace repas : proposer un temps de manipulation, d'observation et d'histoires avec quelques livres. Proposer ensuite une activité intérieure (de type : motricité fine, arts plastiques, activités avec objet) Comptines et Jeux moteurs à l'extérieur ou activités en groupe (en jeux parallèles) Lavage des mains ; Goûter ; Change ; Activité calme et retour du parent.

Bénéfice du poste supplémentaire :

Le premier bénéfice est de pouvoir accueillir des enfants dans des conditions qui leur soient favorables et ainsi **d'éviter l'échec de la socialisation, c'est-à-dire l'une des formes de l'exclusion.**

L'accompagnement individualisé permet un meilleur-être des enfants en

collectif car une personne est disponible exclusivement pour eux et peut comprendre leurs besoins plus précisément. Les enfants accompagnés ont parfois des comportements qui signifient un besoin d'être séparés du collectif. L'accompagnement permet alors de leur proposer au temps opportun une activité éloignée. Ceci va ainsi améliorer la vie du groupe à la fois pour l'enfant qui reviendra plus apaisé dans le groupe et pour le reste du groupe d'enfants. Ceci tend à améliorer petit à petit pour les enfants l'expérience du collectif. L'accompagnement permet d'ajuster au mieux les pédagogies adaptées en partenariat avec les professionnels de santé qui entourent les enfants.

Le bénéfice se répercute aussi auprès des parents qui ont un interlocuteur qui peut les écouter et avancer avec eux, auprès des professionnels pour lesquels les difficultés liées à l'accueil sont prises en charge par une personne identifiée et pour les partenaires qui ont un interlocuteur qui peut assurer la continuité du suivi de l'évolution de l'enfant et des projets autour de lui.

V - QUESTIONNER LE SENS DES PRATIQUES : TOUJOURS SE REMETTRE EN QUESTION

Assurément, il n'est pas facile d'être parent aujourd'hui. Les mutations sociales que connaît la famille dans les sociétés occidentales produisent des effets qui traversent toutes les couches de la population. Elles questionnent également nos pratiques professionnelles.

La prise en charge standard d'un enfant n'existe pas, pas plus qu'une relation type à la parentalité. C'est pourquoi il importe, en tant que professionnel, de se (re)mettre régulièrement en question, de s'interroger sur ses pratiques.

Il est nécessaire d'organiser des temps pour prendre du recul. Cela peut se faire dans le cadre d'une réunion par exemple ou encore, via la formation continue, d'une journée d'étude, de l'analyse des pratiques des supervisions, ...

Des temps qui permettent aux professionnels de réfléchir sur leurs pratiques à partir de cas concrets apportés par l'équipe et des situations qui nous posent problème avec dans certaines instances, l'aide d'une tierce personne (psychologue).

Paroles de professionnels :

« Cet espace permet d'apporter des pistes de travail par rapport à des situations rencontrées qui nous questionnent, de faire un travail sur soi ».

« Cette remise en question permet de prendre le recul nécessaire face à des situations complexe ; de savoir prendre en compte ses émotions ses sentiments ; Savoir se poser et écouter l'autre ; Accepter la critique positive ou négative de chacun ; Adapter l'accompagnement et se réadapter à la situation x ».

« La psychologue formule un certain nombres d'hypothèses sur ce qui a pu se passer et sur les risques et enjeux pour une situation x. »

« A la suite de ces temps de travail nous constatons rapidement une transformation de nos pratiques, regards et postures de travail afin de nous permettre de trouver une meilleure place auprès des tous petits ainsi que leur famille. »

« Le fait de pouvoir poser les choses lors de cette instance nous aide aussi à décharger nos émotions et ressentis face à des situations extrêmement complexes».

CONCLUSION

Chaque parent à un vécu particulier de la parentalité en fonction de son histoire, de son éducation, de sa personnalité, de l'environnement dans lequel il vit, de ses croyances, de ses opinions, de ses valeurs...

Il nous semble alors important de respecter cette différence et étant dans la bienveillance et dans le non jugement.

Construire, maintenir et renforcer le lien de confiance est nécessaire pour permettre des échanges de qualité eux même indispensables pour garantir la continuité des soins et de l'accompagnement prodigués aux enfants.

Selon E. MAIGNE⁴, la parentalité se définit comme étant « *l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents. C'est un processus, qui s'inscrit dans la durée, et qui ne va pas forcément de soi.* » Il nous importe donc d'adopter une posture éducative bienveillante en s'adaptant, en accompagnant selon la singularité de la situation et de chacun. Il est nécessaire de devenir, être partenaire dans la relation afin de partager, valoriser leurs compétences, favoriser le bien être des parents accompagnés afin de répondre toujours mieux aux besoins des enfants accueillis.

L'accueil de l'enfant est la mission première du lieu d'accueil, le soutien à la parentalité en est l'un des piliers.

Le positionnement défendu dans ce rapport est de travailler avec les parents, en respectant leur parentalité.

La parentalité est un processus singulier, propre à chaque parent pour chaque enfant. Rien n'est établi une fois pour toutes dans les relations avec les parents.

4 Maigne E. Approche thématique: rubrique parentalité, 2003

L'impact sur la parentalité se joue dans les petites choses du quotidien, dans les détails des interactions enfant/parent/professionnel, dans le soin apporté à la communication, dans l'aménagement du lieu d'accueil, dans l'existence d'espaces-temps participatifs...

Dans cet espace singulier qu'est le lieu d'accueil, où se nouent des rencontres entre professionnels, enfants et parents, **l'enjeu se trouve dans la construction d'un « vivre ensemble ».**

L'accompagnement des familles se réfléchit :

- En questionnant son cadre propre et ses pratiques et les ajustant si nécessaire ;
- En les mettant régulièrement en perspective au travers du projet d'accueil et pour chacun des parents accueillis ;
- En étant conscients et en restant vigilants à l'impact des attitudes, valeurs, réflexions, pratiques des professionnels sur la parentalité des parents accueillis ;
- En ayant le souci de renforcer sa posture professionnelle en matière d'accueil des familles ;
- En affirmant que, pour servir l'accueil de l'enfant, il y a une place pour tous les parents et chacun d'entre eux au sein du lieu d'accueil.

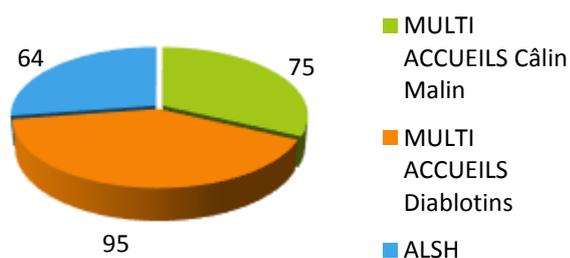
« L'enfant n'a pas besoin de parent parfait mais de parents authentiques qui reconnaissent leurs erreurs et leurs envies de changer ».

Arnaud Deroo

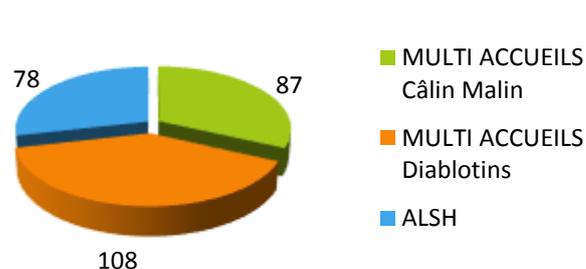
STATISTIQUES 2018

	Multi-Accueils		ALSH
	Câlin Malin	Les Diablotins	
Nombre de familles accueillies :	75	95	64
Nombre d'enfants accueillis :	87	108	78
Lieu d'habitation :			
Quartier	75	94	55
Hors quartier	0	1	9
Situation familiale :			
Marié	46	53	32
Pascé(e)s	3	2	1
Vie maritale	13	11	3
Célibataire	3	24	7
Séparé	7	5	10
Divorcé(e)	1	0	3
Veuf (veuve)	0	0	0
Autres	2	0	3
Nombre d'enfants à charge :			
1 enfant	19	23	15
2 enfants	19	32	19
3 enfants et plus	37	40	30
Répartition des familles par tranches de revenus mensuels :			
de 0 à 300 euros	44	58	de 000 à 369 euros
de 301 à 700 euros	6	8	de 370 à 499 euros
de 701 à 900 euros	2	4	de 500 à 600 euros
de 901 à 1200 euros	7	2	de 601 à 2000 euros
de 1201 euros et plus	16	23	

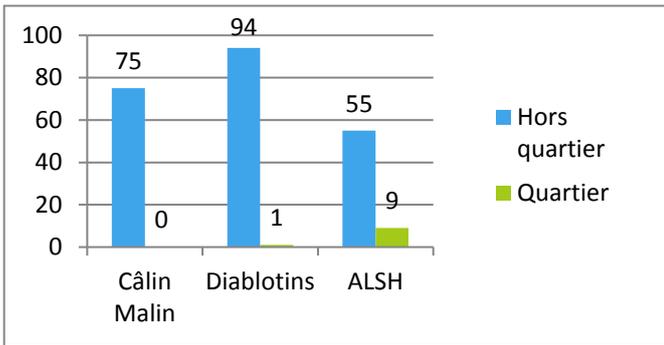
Nombre de familles accueillies



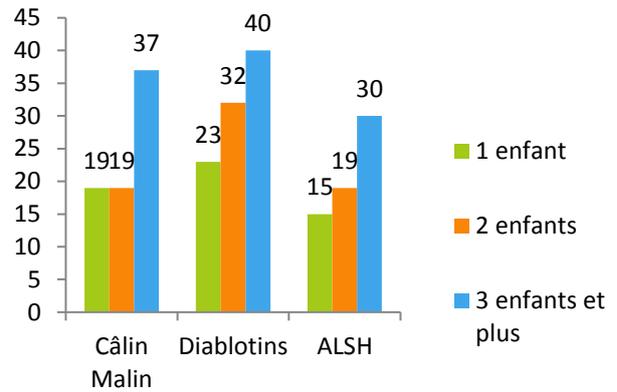
Nombre d'enfants accueillis



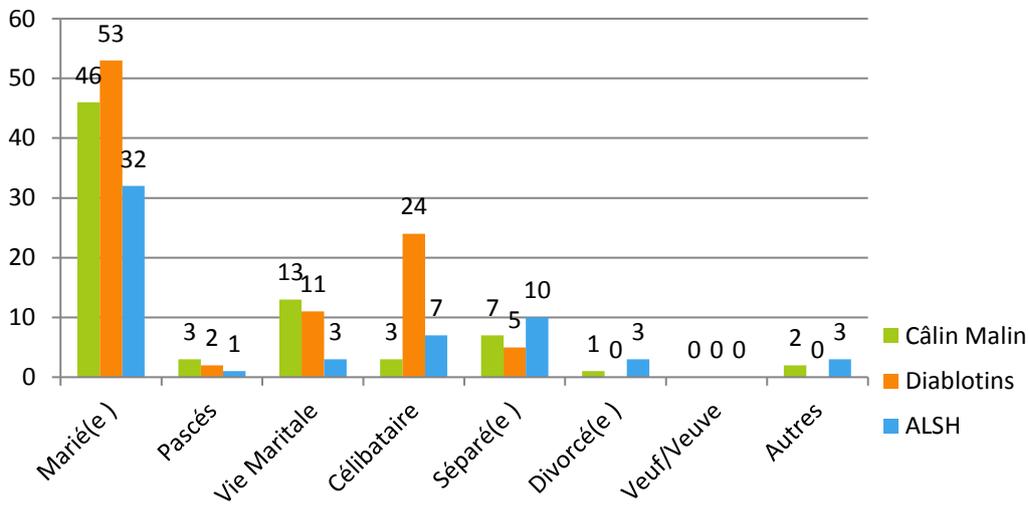
Lieux d'habitation



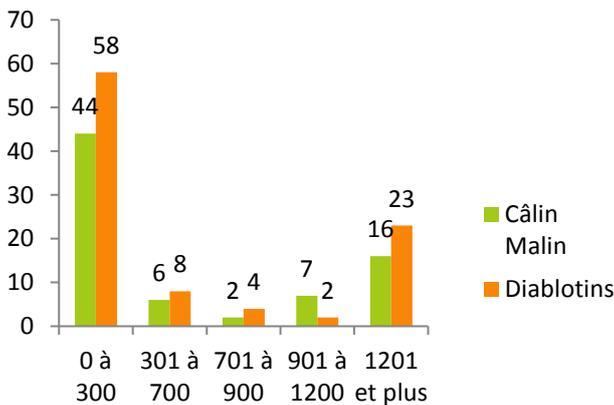
Nombre d'enfants à charge



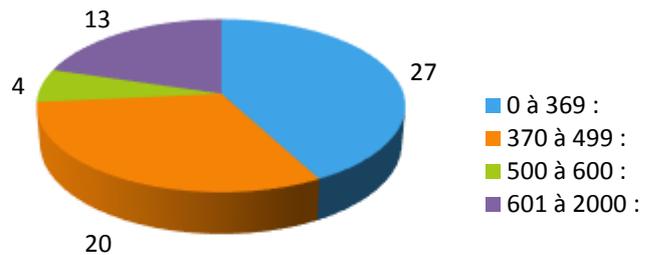
Situation familiale



Répartition des familles par tranches de revenus



Répartition des familles par tranches de quotient familial pour l'ALSH



Commentaires

Nous pouvons accueillir le jeune enfant de façon régulière, occasionnelle ou en urgence.

Nous accueillons, principalement, des familles du quartier et la plupart d'entre elles travaillent sur Roubaix.

Les relations avec des partenaires spécialisés dans l'accueil d'enfants en situation de handicap, d'accompagnement spécifique sont nombreuses. (CAMSP, CMP).

Motifs de la démarche

Certaines familles viennent inscrire leur enfant lorsqu'elles reprennent une activité professionnelle. D'autres souhaitent entreprendre une formation.

D'autres encore viennent au multi accueil pour offrir à leur enfant des temps collectifs, ce qui leur permet de se socialiser, parfois dans l'objectif de mieux les préparer à l'entrée en milieu scolaire. Et puis quelques familles font la démarche de confier leur enfant pour disposer de temps libre pour elles-mêmes.

Nous accueillons de plus en plus des familles orientées par des partenaires sociaux pour un accompagnement et un suivi plus pointu ce qui demande d'adapter notre prise en charge et de travailler davantage avec des partenaires plus spécialisés

Multi accueil Calin malin :

Éléments objectifs : les familles qui fréquentent la structure sont en majorité des familles où seul l'un des parents travaille. Le public est varié en âge (à la fois des parents très jeunes et des

parents plus âgés). La majorité des familles sont des familles nombreuses. Nous y trouvons aussi une grande mixité sociale.

Nous accueillons aussi beaucoup de familles en grande précarité, qui sont par ailleurs déjà accompagnées par des partenaires ou dont les enfants relèvent de la protection de l'enfance (pmi, utpas, agss, sauvegarde du nord etc) ...

Éléments qualitatifs : les motifs d'inscription : pour les femmes, il y a l'enjeu soit du maintien de l'emploi soit de la reprise d'un emploi, pour d'autres c'est un mode de garde qui permet d'assurer toutes les autres obligations (administratives, de soins pour les autres enfants etc), en d'autres termes le plus petit est « casé » quelque part pour s'occuper de rendez-vous pour soi ou pour celui de 8 ans ou l'adolescent.

Les attentes : les parents attendent beaucoup d'écoute des professionnels, notamment sur leurs préoccupations éducatives par rapport à leur enfant mais aussi par rapport à leur situation en général, le relationnel est très important pour eux.

Les Diablotins :

Bonne mixité sociale. Nous avons à la fois des familles en grande précarité et des familles bien insérées socialement aux revenus importants. Population active. Une des particularités : le logement d'urgence.

Attente des parents : que l'enfant profite des activités (plus de fréquentation le matin car l'après-midi

est consacrée à la sieste), l'inscription est avant tout « utilitaire » (mode de garde parce qu'on travaille, préparation à l'école). Les parents sont à l'écoute des professionnels mais s'épanchent très peu.

Comme nous travaillons à la mixité quelques familles nécessitent un accompagnement mais en proportion beaucoup moindre qu'au CPE.

L'alsh

Éléments objectifs : les familles sont très précaires. Une des problématiques qui s'accroît c'est la question du paiement des factures. Les familles ont des stratégies à court terme : si j'ai de l'argent dans mes poches j'inscris mon enfant.

Mêmes caractéristiques que pour les multi accueil.

Éléments qualitatifs : Nous avons une grande proportion d'enfants placés, jusqu'à 6 enfants accueillis simultanément plus les enfants dont les familles font l'objet d'une mesure de protection de l'enfance à domicile.

Les enfants accueillis ont pour particularité d'avoir dans leur grande majorité une problématique d'attachement qui génère des comportements très individualisés voire des comportements sociaux. Ceci nécessite un travail pédagogique « le dentelle ». Cette problématique est souvent repérée par les intervenants extérieurs. Elle nous met de fait dans une situation plus de prévention que de « simples » activités de loisirs

Une baisse de fréquentation a été constatée en 2018 :

Quelques axes de réflexion:

- Difficultés pour les familles de payer les factures
- Stratégies des familles d'inscrire tous ses enfants dans un même centre (-6ans et + de 6ans)
- Manque de partenariat
- Relance de projets (tirer bénéfice de l'expérience des clubs) et attractivité sans tomber dans le consumérisme
- Communication

Les points forts : atelier am dram, accueil de l'enfant en situation de handicap, analyse des pratiques.

La vie institutionnelle

Questions au travail. Participation à des rencontres. Formation du personnel...

18 Janvier : Vœux aux salariés.

04 Février : Journée Petite Enfance organisée au Vélodrome par la Mairie de Roubaix.

20 mars: Réunion des nouveaux salariés

22 Mai : Assemblée Générale.

14 Juin : Journée de service. « les compétences psycho sociales »

19 au 23 novembre : Formation « Imaginer et raconter des histoires aux tout-petits ». Participation d'une professionnelle.

27 novembre : Rencontre institutionnelle et professionnelle de la petite enfance à Lille Grand-Palais. Participation de deux professionnels à cette journée

Et tout au long de l'année : Supervision des équipes multi-accueils par un psychologue une fois par mois.

Analyse des pratiques des équipes multi-accueils par un psychologue une fois par mois.

Réunion institutionnelle mensuelle pour les multi-accueils.

Réunion mensuelle de fonctionnement par équipe (Câlin Malin, Diablotins, l'ALSH, Clubs.)

Participation de professionnels au Comité Technique Vie-vas.

LA VIE DU GROUPE D'ENFANTS

Evènements marquants, faits qui valent d'être soulignés, projets...

ALSH

Cette année les activités de l'accueil de loisirs étaient organisées sur le thème « les personnages imaginaires » à travers des activités manuelles, des jeux de groupes, des jeux de société et des créations lors des mercredis scolaires. Pendant les vacances scolaires sont reprises les thématiques traditionnelles (halloween, Noël, Carnaval etc.).

Thématique des « personnages imaginaires » exploitée la façon suivante :

Septembre –octobre : travail autour des repères

Vacances de la Toussaint : les personnages d'halloween

Novembre-décembre : l'imaginaire des contes

Vacances de Noël : le Père Noël et ses lutins

Janvier-février : les super-héros

Vacances d'hiver : les personnages du carnaval

Mars-avril : les personnages du monde de Disney

Vacances de printemps : pirates et princesses

Mai-juin-juillet 2018 : personnages de dessins animés

Différentes animations spécifiques et sorties ont été organisées les mercredis et pendant les vacances scolaires : *quelques exemples...*

Février : Carnaval et goûter avec les parents du CPE

Mars : Chasse à l'œuf et dégustation des chocolats de Pâques

Juillet : kermesse au centre animée par l'équipe. Spectacle de fin de centre avec la participation des familles.

Séjour du 30/07 au 01/08 pour 6 enfants au CENH à Wormhout. Activités nature et environnement.

Multi accueil

L'équipe a travaillé sur l'aménagement des locaux en lien avec le projet qui s'articule autour de la référence.

Quelques temps forts de l'année :

Mercredi 11 avril : Pâques avec une chasse à l'œuf organisée au cpe avec les enfants et l'équipe des diabolins suivie d'un goûter festif.

Mercredi 20 Juin : fête de fin d'année avec présentation d'un spectacle par les professionnels des deux multi accueil.

Mardi 18 juillet : Sortie familiale Le Camelus à GHYVELDE et La plage de MALO LES BAINS.

Pour les deux multi accueils Câlin malin et Diabolins.

Samedi 15 décembre : Fête de Noël au groupe scolaire Ernest Renan à Roubaix. Spectacle interactif « un Noël de gourmandises » pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Goûter convivial et présence du Père Noël.

Le travail autour de la place de l'utilisateur

« Comité d'utilisateurs » : réunions organisées pour les familles

Temps d'écoute, de parole, d'échanges. Informations sur les projets en cours ou à venir, sur l'activité, le fonctionnement, les sorties.

Permettre aux parents de poser des questions sur leurs préoccupations concernant leur enfant, le fonctionnement.... Une bonne occasion pour l'équipe de mieux connaître les besoins et les attentes des familles ainsi que de recueillir leurs idées et de réajuster les projets.

Calin Malin :

- **Mercredi 29 mars**
-
- **Jeudi 11 octobre**

ALSH :

- **Lundi 10 avril**
-
- **Jeudi 2 novembre**

Aux Diablotins :

- **Mardi 28 mars**
-
- **Jeudi 04 octobre**

La présence des parents à ces réunions est très variable.

« **Permanences d'inscriptions** » organisées pour la rentrée de septembre. Deux créneaux sont planifiés au mois de Juin pour permettre aux familles de rendre leur dossier, de les accompagner en cas de nécessité (certains parents ne savent ni lire, ni écrire), pour répondre à leurs questions.

Les nouvelles familles sont accueillies dès la rentrée par les professionnels et un système de référence a été mis en place pour faciliter

Cette période d'intégration et de mieux accompagner les familles.

Les ateliers parents-enfants :

Ils participent au développement des liens parents/enfants autour d'une activité collective d'éveil, de loisirs ou d'un support culturel.

Des ateliers sont proposés au sein des multi accueil et de l'ALSH en lien avec le projet pédagogique mais aussi en réponse aux demandes des familles.

Cette année ils étaient centrés sur le "jeu sous toutes ces formes" au niveau de l'aménagement des espaces.

* **Réunion « Séjour vacances** » dans le cadre de l'ALSH afin d'organiser au mieux le séjour avec les familles dont les enfants partent quelques jours. C'est pour la plupart la première séparation!

* **La pédiatre**, Docteur Marie-Hélène MAZEYRAC intervient 2 fois par mois à raison de 2 heures au CPE et aux Diablotins pour une visite systématique des enfants accueillis, à la demande de la famille ou du personnel. Elle donne son accord pour l'admission des bébés de moins de 4 mois avant leur entrée au multi accueil.

Elle élabore des projets d'accueil individualisé, des protocoles d'urgence, des conduites à tenir concernant la santé des enfants.

Elle collabore avec l'équipe pour les familles suivies par la PMI, le CAMSP et le CMP.

En lien avec le **CHRS et Reliance** : Accueil de familles au sein des multi-accueils. Information sur ces services transmis aux familles. Accompagnement de certains parents jusqu'au service Reliance pour participer aux temps collectifs, être soutenus dans leur parentalité et dans l'intérêt de l'enfant. Des parents démunis, isolés, en mauvaise santé psychique n'osent pas se déplacer, demander de l'aide...

Avec les **écoles maternelles** pour le suivi des enfants, le passage en classe passerelle. Depuis septembre 2014, mise en place d'un partenariat avec l'école Mère Thérèse : Accueil de Pauline professeur des écoles de la section des 2/3 ans et des élèves de sa classe au CPE. Echanges de cadeaux, chants de Noël, danses et goûter convivial. Rencontres organisées pour des temps forts (galette des rois, Pâques, fin d'année, Noël). Partage d'outils pédagogiques comme les comptines de transition.

Avec l'**UTPAS** dans le cadre d'orientation de familles et de suivi d'enfants. 4 enfants ont pu bénéficier des places d'éveil au multi accueil Calin malin et 4 au multi accueil Diablotins. L'accueil d'éveil concerne les enfants de moins de 6 ans. C'est une action de prévention précoce proposée en contrat tripartite (UTPAS, famille, structure d'accueil) à une famille pour des carences en soins, éducatives et/ou avant que ne s'installe une déficience ou un handicap chez l'enfant. Un bilan trimestriel est réalisé avant d'évaluer les objectifs du contrat.

Dans cet accompagnement, la difficulté persiste dans la régularité de l'accueil par la famille souvent prise dans de multiples difficultés quotidiennes à gérer. L'enfant met un certain temps à s'adapter avec son environnement. Un relais est parfois pris par d'autres partenaires pour soutenir davantage la famille.

Avec le **CAMSP** et le **CMP** de Roubaix pour l'orientation et les prises en charge plus spécialisées. Les professionnels des multi-

accueils sont sollicités pour les synthèses des enfants accueillis et suivis.

En soutien aux équipes des multi-accueils Calin Malin et Diablotins, une infirmière du CMP a été détachée une heure par semaine pendant 4 mois pour accompagner deux enfants présentant des troubles du comportement et de la relation.

La mise en relation est favorisée, des informations nécessaires sont transmises à l'équipe pour optimiser l'accueil.

Avec un psychomotricien mis à disposition par la ville de Roubaix : ce professionnel met en oeuvre au multi accueil Calin Malin des séances hebdomadaires de psychomotricité.

Avec la **Médiathèque** de la ville de Roubaix : plusieurs temps forts ont été organisés avec Lætitia Carré, responsable jeunesse :

- atelier parents/enfants avec visite de la médiathèque, inscription et lecture sur place
- rencontre « petits pouces » autour des albums/comptines petite enfance pour deux professionnels
- constitution de caisses de livre pour les structures et présentation des ouvrages aux professionnels

Avec le **CCAS** de Roubaix :

Ateliers de sensibilisation au bien être et de prévention animés autour de l'équilibre alimentaire, de l'hygiène corporelle et bucco-dentaire, distribution d'outils pédagogiques. Accueil des familles par une animatrice avec des marionnettes. Ateliers ludiques parents/enfants/professionnels mis en place en lien avec ces thématiques au sein des multi accueils.

Organisation de la fête de Noël : mise à disposition de la salle Ernest RENAN par la **Ville de Roubaix**.

Le personnel

Mouvements, projets portés par les uns ou les autres...

Mai	Embauche en CDD d'une auxiliaire de puériculture pour remplacement d'un congé sabbatique.	Décembre	Embauche en contrat PEC une animatrice pour renfort d'équipe.
Octobre	Embauche en CDD d'une éducatrice de Jeune Enfant pour remplacement congé maternité.	Juillet	Embauche d'une responsable ALSH

Tout au long de l'année embauches de professionnels en CDD pour assurer des remplacements d'arrêts maladie, afin de répondre à nos obligations en terme de ratios d'encadrement.

Stagiaires accueilli(e)s tout au long de l'année :

Calin Malin	Elève 2 ^e ASSP au Lycée Saint Martin à Roubaix. Elève 2 ^e ASSP au Lycée Sévigné à Tourcoing Elève en CAP Petite Enfance au CNED. Elève en 3 ^e au collège Anne Franck à Roubaix pour un stage d'observation.	Diablotins	3 Elèves 2 ^e ASSP au Lycée Saint Martin à Roubaix. Elève de 3 ^{ème} au collège St Michel à Roubaix (observation). 1 Stagiaire en Formation Assitant Maternel Garde d'Enfants au CREFO de Roubaix. Elève de 3 ^{ème} au collège C. BAUDELAIRE à Roubaix (observation).
--------------------	---	-------------------	--

Glossaire

A.L.S.H.	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
C.A.M .S.P.	Centre Action Médico Sociale Précoce
C.E.N.H.	Centre d'éducation à la nature
C.M.P.	Centre médico Psychopédagogique
C.P.E.	Centre Petite Enfance
C.R.F.P.E.	Centre Régional Formation Petite Enfance
E.J.E.	Educatrice de Jeunes Enfants
I.F.S.I.	Institut de Formation en Soins Infirmiers